



# ÊTRE UN ÉCOTOURISTE

« Quand le voyage devient responsable »

# Et si on voyageait autrement ?

## L'Atelier Bucolique vous offre:

Un livret qui apporte quelques conseils pratiques pour les voyageurs qui désirent **agir en faveur du tourisme durable** : réussissez votre séjour en découvrant les bases indispensables pour être un **écotouriste** !

# SOMMAIRE

1. Le tourisme durable et responsable
2. Préparer son voyage
3. Les gestes éco-responsables en voyage
4. Les labels qui orientent votre séjour

---

Charte de l'écotouriste

# 1. Le tourisme durable et responsable

Le tourisme durable et responsable se base sur **le respect des cultures et de la nature**.

Nos activités, nos comportements et nos modes de vie sont en partie responsables du réchauffement climatique. **Aussi le tourisme a un réel impact sur l'environnement**. En effet, le tourisme est une véritable industrie planétaire ! Les conséquences sociales et environnementales sont non négligeables. Alors nous pouvons **tous être acteur d'un tourisme durable** et agir en faveur du développement durable !

Donc, nos choix et nos comportements lors de nos voyages deviennent une priorité ! Il est essentiel d'améliorer nos comportements pour préserver notre cadre de vie, et celui des générations futures.

De plus, respecter le monde dans lequel nous vivons ne peut qu'**enrichir l'expérience de notre voyage...**

**L'écotourisme est un tourisme alternatif** qui propose de protéger l'écologie de la planète et de contribuer à la **préservation du patrimoine naturel et du patrimoine culturel**. Dans cette démarche il est aussi important de contribuer à des retombées positives importantes pour les populations hôtes.

Car voyager c'est aussi avoir conscience de notre impact mais aussi de prendre connaissance du cadre dans lequel on se rend.

Et n'oubliez pas qu'il y a beaucoup de valeurs derrière le tourisme durable, notamment la sincérité qui se dégage pour chaque acteur engagé dans cette dynamique.

## 2. Préparer son voyage

### **S'INFORMER AVANT DE PARTIR VERS UNE DESTINATION !**

- Choisissez de préférence des voyagistes ayant mis en place des politiques environnementales et des projets communautaires ;
- Informez-vous sur votre destination : les coutumes, les traditions locales et sur la situation sociale ;
- Apprendre quelques mots dans la langue locale. Cela permet d'établir des relations plus vraies avec la communauté locale et avec les gens ;
- Informez-vous sur les lois et la réglementation locales ;
- Optez pour des hébergements éco-sensibles : par exemple, des hébergeurs qui travaillent avec des fournisseurs locaux et dans une démarche durable (tri des déchets, compost, panneaux solaire, etc).

### **SOYEZ UN VOYAGEUR RESPECTUEUX ...**

- Par signe de respect de la vie privée, demandez toujours la permission avant de prendre quelqu'un en photo ;
- Respectez les droits de l'homme et protégez les enfants de l'exploitation ;
- Soutenez des projets communautaires, plutôt que de donner de l'argent aux enfants qui mendient ...

### **PRÉPAREZ VOTRE VALISE : QUELQUES PISTES ÉCO-RESPONSABLES**

- Une trousse de toilette « zéro déchet » contenant des produits écologiques ;
- Vos sacs en tissu pour les courses et autres petites boîtes pour transporter vos achats.
- Prévoyez votre panopli pique-nique : gourde, serviettes en tissu, bocaux en verre, assiettes et couverts réutilisables ...

### 3. Les gestes éco-responsables en voyage

#### ◆ EN HÉBERGEMENT :

- Limitez autant que possible votre consommation d'eau et d'énergie ;
- Serviettes de bain : utilisez vos serviettes de toilettes sur plusieurs jours en hôtels ou auberge pour limiter l'abus de lavages quotidiens ;
- Échantillons : n'utilisez que les savons offerts qui n'ont pas d'emballages. En effet, les échantillons gratuits dans les hôtels ou auberges ne sont pas la marque d'un engagement zéro déchet. Les échantillons gratuits emballés sont de véritables fléaux pour l'environnement.

#### ◆ ÊTRE LOCAVORE !

Préférez une consommation de produits locaux, dans une démarche d'agriculture biologique. Il est bien plus logique et écologique de consommer des produits de saison qui ne proviennent pas de régions lointaines, certifiant une réduction de l'empreinte carbone. De plus, la consommation locale assure des retombées économiques pour les producteurs engagés du territoire que vous visitez !

#### ◆ CHANGER NOS HABITUDES DE CONSOMMATION :

Certains de nos mécanismes de consommation sont bien ancrés...Cependant ce sera jour après jour qu'on fera évoluer un comportement. En effet, par la succession de petits gestes ... et aussi il faut apprendre à dire « non » !

- **A la boulangerie** : armez-vous de vos sacs en tissu pour transporter vos pains, vos croissants, de petites boîtes pour transporter vos pâtisseries préférées, et dites non aux emballages papiers et aux boîtes en carton !
- **Au café** : je demande une boisson sans paille ... Objet d'apparence anodin, la paille est un véritable fléau et cause des dégâts considérables ! Accessoire indispensable pour un sirotage ou un apéro réussi, la paille en plastique est cependant un des pires ennemis de l'océan. Elles ont un usage unique, une durée de vie moyenne de 20 minutes et les pailles en plastique ne peuvent pas être recyclées.

#### « Stop aux pailles ! »

Parce que les chiffres sont absolument effarant ! **Un milliard de pailles sont utilisées et jetées chaque jour dans le monde !** Dont 500 millions rien qu'aux États-Unis ; les pailles

figurent dans le top 10 des déchets ramassés sur les plages ...Chaque année, 1,5 million d'animaux marins meurent à cause du plastique qu'ils ingurgitent (dont les pailles).

- **Au marché** : on évite de préférence l'utilisation des sacs en plastique ou en papier, ainsi que les emballages en plastique non réutilisable. Toujours dans un soucis de minimiser les emballages, à la place, on utilise un panier pour transporter nos courses. Aussi on prévoit de petits sacs en tissu léger pour peser nos fruits, légumes, et produits disponibles au vrac (pâtes, riz, lentilles, farine, etc.). Les bocaux ou boîtes réutilisables peuvent servir pour acheter par exemple, des olives, du fromage, etc.
- **Soutenez l'économie locale** : Achetez de l'artisanat et des produits locaux. Respectez les moyens d'existence des vendeurs et des artisans locaux en payant un prix équitable. N'achetez pas de produits, ni d'articles de contrefaçon interdits par la réglementation nationale ou internationale.

#### ◆ RESPECTER LA PLANÈTE

- Ne laissez en partant qu'une empreinte minimale et une bonne impression ;
- Ne pas jeter ses déchets n'importe où ;
- Limitez votre impact sur l'environnement en veillant aux ressources naturelles, surtout dans les forêts, les parcs naturels, les zones humides. Respectez les animaux sauvages et leurs habitats naturels ;
- Achetez des produits qui ne sont pas élaborés à partir de plantes ou d'animaux menacés ;
- Dans les zones protégées, n'allez que dans les espaces ouverts aux visiteurs.
- Essayez de favoriser une mobilité douce lors de vos déplacements et à orienter vos séjours vers une pratique du slowtourisme ...
- Prévoyez lors de vos excursions un sac pour vos déchets, une petite boîte pour récupérer vos mégots de cigarette ;
- Préférez les carafes ou les gourdes, au lieu des bouteilles d'eau en plastique ;
- Utilisez des gammes de produits solaires, qui protégeront tout aussi bien votre peau que l'environnement aquatique.

## 4. Les labels qui orientent votre séjour

**Les « éco labels »** garantissent aux utilisateurs un produit ou un service dont l'impact sur l'environnement (eau, air, énergie...) est réduit tout au long de son cycle de vie, depuis sa fabrication (choix des matières premières, conditions de production...) jusqu'à l'élimination des déchets. Ces labels peuvent vous orienter pour organiser votre séjour responsable ! Les critères établis couvrent souvent différents champs de la gestion environnementale et sociale, comme par exemple :

- la gestion de l'eau (assainissement, robinetterie, arrosage...);
- la gestion des déchets (tri des déchets, réduction des volumes...);
- la gestion de l'énergie (ressources énergétiques, chaleur, équipement domestique, éclairage ...);
- les achats responsables (alimentaire, entretien ...);
- le cadre de vie (environnement intérieur, environnement extérieur);
- la formation des employés;
- la sensibilisation à l'environnement ( information aux hôtes, activités nature ...)

**Ainsi, nous vous proposons une liste par thématiques et non exhaustive, de labels certifiés et en faveur du développement durable. Ceci pourront vous orienter dans vos démarches et dans vos choix lors de vos voyages.**

- ◆ Destinations
- ◆ Consommations
- ◆ Hébergements et restauration
- ◆ Savoir-faire
- ◆ Tours opérateurs et Voyageurs

# Destinations



Pavillon Bleu

**Pavillon Bleu** est un label environnemental et touristique international, dans 47 pays dans le monde, soit environ 4400 sites labellisés « Pavillon Bleu ». C'est une garantie supplémentaire de cohérence d'un territoire. Le drapeau Pavillon Bleu permet d'identifier les qualités de l'environnement. C'est être en matière environnementales et à l'accessibilité des sites aux personnes handicapés. Le label garantit un accès aux plages et aux ports à tous.



**Green Globe** accompagne les organisations touristiques qui s'engagent dans une démarche d'amélioration de la gestion environnementale et sociale de leurs activités. Green Globe accompagne les entreprises sur les thématiques économique, environnementale et sociale dans des perspectives de développement durable. Et ce dans le but d'atteindre et maintenir de bonnes pratiques environnementales et sociales, d'épargner par le biais d'une utilisation plus efficace des ressources, et enfin fournir des choix pour les consommateurs. Les membres de Green Globe se situent dans plus de 40 pays ! Des plages aux hôtels, ou dans des centres de congrès, en passant par les chalets de montagnes ou les écolodges, Green Globe certifie des activités environnementales et sociales positives pour tous ces membres.



**Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages** - C'est une charte régionale proposée aux collectivités de la région qui s'engagent à réduire leur utilisation de produits phytosanitaires. Cette charte s'inscrit dans les objectifs du Plan Ecophyto et prévoit de répondre à trois objectifs : accompagner les collectivités dans le changement de leurs pratiques, proposer un outil pour atteindre les objectifs du plan, écophytoharmoniser et valoriser les actions menées par les signataires.



**Les Parcs naturels régionaux** sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional ». Elle est attribuée par l'Etat à chacun des Parcs lors de leur classement et correspond à une charte graphique nationale. Les trois valeurs de la Charte des Parcs naturels : exprimer l'attachement au territoire, cultiver une forte dimension humaine, revendiquer le respect de l'environnement et contribuer au renforcement de sa richesse.



La Fédération Française des **Stations Vertes** de Vacances et des Villages de Neige a pour but de contribuer à l'organisation du tourisme à la campagne et à la montagne. La Fédération a pour mission : de veiller au respect des Chartes afin de maintenir la valeur des Labels, d'assurer une promotion collective des stations labellisées. Une

Station Verte est une destination nature qui propose une offre d'activités au coeur d'un patrimoine naturel et culturel ou historique riche. C'est une destination que l'on peut découvrir à son rythme sans se sentir aspiré par un effet de masse assourdissant. La proximité avec les habitants fait partie des valeurs fortes qu'incarnent les Stations Vertes.



Le label **Ville ou Pays d'art et d'histoire**, qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien, à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les

patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants.

# Consommation



**L'Ecolabel Européen** est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. En France, le déploiement de l'Ecolabel Européen est confié à l'ADEME et sa délivrance à AFNOR Certification.

Le label écologique repose sur le principe d'une "approche globale" qui prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage. La qualité et l'usage sont également pris en compte.

Il distingue des produits ou services plus respectueux de l'environnement. Ses critères garantissent l'aptitude à l'usage des produits et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Il concerne à la fois le produit et son emballage dans le cas d'une certification de produits.

L'Ecolabel européen répond à la nécessité d'une information fiable sur la qualité écologique des produits ou services, au souhait des entreprises de valoriser leurs efforts en matière de protection de l'environnement, à travers des produits ou activités de service labellisés.



**Le label AB - Agriculture Biologique** identifie des produits 100% bio ou contenant au moins 95% de produits agricoles bio dans le cas des produits transformés. Son utilisation est cependant facultative. C'est un label de qualité français créé en 1985, basé sur l'interdiction de la chimie de synthèse. Il permet d'identifier les produits issus de

l'agriculture biologique. Cependant, depuis 2009, ses critères sont alignés sur le label bio européen, moins contraignant que le label AB initial et autorisant notamment la présence de traces accidentelles ou fortuites d'OGM (le seuil est fixé à 0,9%). Ce label garantit que

le produit est composé d'au moins 95 % d'ingrédients issus du mode de production biologique, mettant en œuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être animal.



Le logo européen « agriculture biologique » appelé "**Eurofeuille**", permet aux consommateurs à repérer les produits biologiques. Sa présence sur l'étiquetage assure le respect du règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne.

Le logo européen peut être appliqué sur les produits qui contiennent 100% d'ingrédients issus du mode de production biologique ou au moins 95% de produits agricoles biologiques dans le cas des produits transformés, si la part restante n'est pas disponible en bio et est expressément autorisée. Ce sont des produits conformes aux règles du système officiel de contrôle et certification, ils portent le nom du producteur, du préparateur ou du distributeur et le numéro d'agrément de l'organisme de certification. Ce logo est devenu obligatoire le 1er juillet 2010 sur les étiquetages des produits alimentaires préemballés dans l'Union européenne. Il est facultatif pour les produits importés. Les logos nationaux et privés peuvent être utilisés en complément.



Suite à une brusque baisse des exigences réglementaires, une grande partie des producteurs ne s'est plus reconnue dans cette nouvelle réglementation du label AB, et plusieurs organisations importantes de l'agriculture biologique ont choisi en 2010 de répondre à ce déficit par la création d'un autre label plus strict : **Bio Cohérence**.

Ils proposent donc un cahier des charges plus exigeant que celui décidé par l'Europe. Sur beaucoup de sujets, ce cahier des charges revient aux critères qui étaient en vigueur dans l'ancien règlement français. Les exigences du label Bio Cohérence sont:

- de ne tolérer aucune contamination par les OGM,
- un produit transformé ne doit contenir aucun ingrédient non biologique,
- les fermes pratiquent une agriculture 100% biologique,
- les animaux reçoivent une alimentation 100% biologique, et cette dernière doit être produite majoritairement sur la ferme elle-même,

- les produits vétérinaires (antibiotiques, antiparasitaires, etc) sont limités,
- les farines de sang pour engraisser la terre sont interdites.



Dans la mythologie grecque, Demeter est la déesse de l'agriculture et des moissons. Depuis 1932, c'est la marque collective internationale la plus ancienne des agricultures dites agro-écologiques. Les bases des cahiers des charges reposent sur les principes de l'agriculture biodynamique initiée par le « Cours aux

Agriculteurs » donné par Rudolf Steiner en 1924.

**Demeter est la marque des produits de l'agriculture biodynamique certifiée.** Elle est présente dans plus de 50 pays, sur tous les continents. En France, il y a 600 producteurs et viticulteurs et 115 autres entreprises qui sont aujourd'hui certifiés. Elles garantissent des aliments de qualité et s'engagent quotidiennement pour un futur respectueux des hommes et de la terre. Demeter certifie des aliments vivants et savoureux. L'agriculture biodynamique représente une démarche globale et ne se résume pas à une technique agricole. Elle soutient le développement d'organismes agricoles individualisés et insérés dans leur environnement, en lien avec les éléments naturels et le terroir, garants de santé, d'équilibre et de pérennité pour la terre, l'agriculture et l'homme.



**NATURE & PROGRES** rassemble des professionnels et des consommateurs autour d'un objectif commun : promouvoir une agriculture respectant le vivant, ce qui la met à la pointe du développement de l'agro-écologie. NATURE & PROGRES gère une marque associative privée.

Comme un label, elle est conditionnée au respect d'un certain nombre d'exigences détaillées dans ses cahiers des charges et sa charte. La

mention Nature & Progrès n'apporte pas une certification " Agriculture Biologique ". L'attribution de la mention s'effectue dans le cadre des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) qui rassemblent les adhérents consommateurs et professionnels. Ils garantissent des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances". Les SPG et leurs outils pédagogiques repositionnent la garantie au cœur de dynamiques locales. Au-

delà de la simple certification, ils encouragent à une amélioration continue des pratiques tout en permettant le partage d'orientations communes.

Son souci du respect des hommes, des animaux et de leur milieu, NATURE & PROGRES le traduit concrètement dans sa charte et ses cahiers des charges.



**Cosmébio** est un label apposé sur plus de 9000 références produits en France et à l'étranger ! Il garantit une cosmétique respectueuse de l'Homme et de l'environnement. Créée en 2002 par une dizaine de laboratoires pionniers, c'est la première association mondiale spécialisée dans la cosmétique naturelle et biologique. Aujourd'hui

Cosmébio regroupe environ 350 entreprises qui représentent environ 450 marques. L'association Cosmébio est née d'une volonté de proposer les fondements d'une authentique cosmétique naturelle et biologique faisant appel à des produits issus de l'agriculture biologique.

Un cosmétique labellisé Cosmébio est un cosmétique qui respecte :

- La vie humaine : les ingrédients issus de la pétrochimie ont été remplacés par des ingrédients d'origine naturelle, privilégiant l'Agriculture Biologique. Un cosmétique Bio est contrôlé de la matière 1ère au produit fini par un organisme de certification accrédité.
- La nature : un cosmétique Bio se fabrique selon des procédés de fabrication doux et non-polluants et exige un emballage recyclable.



**ECOCERT** est un organisme de contrôle et de certification fondé en France en 1991 par des ingénieurs agronomes conscients de la nécessité de développer une agriculture respectueuse de l'environnement et d'offrir une reconnaissance à ceux qui s'engagent

dans ce mode de production.

ECOCERT s'est donc spécialisé, dès sa création, dans la certification des produits issus de l'agriculture biologique.

ECOCERT a contribué à l'essor de l'agriculture biologique dans les années 1990 en participant à la rédaction des réglementations françaises et européennes. Toujours très impliqué dans la valorisation de l'agriculture biologique, ECOCERT intervient

aujourd'hui auprès des institutions françaises et internationales pour soutenir le développement de projets. En gagnant la confiance des professionnels et des consommateurs, ECOCERT est devenu une référence de la certification biologique dans le monde. Aussi c'est un organisme qui propose le contrôle et la labellisation des produits issus du commerce équitable et solidaire. Et incite les acteurs économiques à adopter des pratiques responsables.



® **FAIRTRADE** est un label mondialement reconnu. Lorsque vous achetez des produits comportant un des labels FAIRTRADE, vous soutenez les agriculteurs et les travailleurs qui améliorent leur existence et celle de leur communauté. Les produits porteurs de ces labels répondent aux standards sociaux, environnementaux et économiques Fairtrade approuvés au niveau international. Les labels

FAIRTRADE sont des marques déposées et se trouve sur un large éventail de produits (plus de 27 000 à travers le monde) comprenant de la nourriture, des boissons, du coton, des vêtements, et même des bijoux confectionnés à partir d'or et d'autres métaux précieux.



**Rainforest Alliance** est un label qui se trouve divers produits de consommation : le café, le chocolat, le thé, les fruits, les fleurs, le papier, le mobilier et aussi dans le secteur du tourisme, dans les éco-lodges. Les ingrédients de ces produits proviennent d'exploitations agricoles ou forestières certifiées « Rainforest Alliance ».

Ces exploitations sont gérées selon des critères environnementaux, sociaux et économiques. Ils visent à conserver les espèces sauvages, préserver les sols et les cours d'eau, protéger les travailleurs, les populations locales. Les professionnels du tourisme ayant ce label répondent aux normes de développement durable. Et les exploitations agricoles qui ont ce label prennent des mesures pour maintenir ou augmenter le couvert forestier, conserver la qualité des sols et prévenir l'érosion, réduire l'utilisation des produits chimiques, protéger la faune, assurer le bien-être des travailleurs. Nos auditeurs évaluent les exploitations forestières et d'autres activités forestières selon les critères du FSC et exigent que les entreprises forestières :

- Protègent les espèces menacées et les zones forestières à haute valeur de conservation,
- Mettent une partie des terres en réserve forestière,
- Offrent aux travailleurs des salaires décents et leur permettent de s'organiser,
- Respectent les droits des communautés locales et des populations indigènes



**MSC** est le seul programme internationalement reconnu de certification et d'écolabellisation de produits de la mer à répondre au Code de bonnes pratiques pour la mise en place de normes sociales et environnementales (ISEAL), ainsi qu'aux Directives pour l'étiquetage écologique des produits de captures marines.

est une association à but non-lucratif, dont le financement relève en grande partie du soutien de donateurs concernés par la protection des ressources de pêche.



**CO<sub>2</sub>Solidaire** est la **première initiative historique française** de compensation carbone. Son objectif premier était de proposer directement à la vente les crédits carbone pour conserver **un maximum de valeur des revenus carbone pour les projets** et garder la main sur le choix de nos partenaires. L'objectif est de proposer des crédits carbone à haute qualité sociale en circuit court. CO<sub>2</sub>Solidaire promeut la

**transparence** en matière de gestion des fonds, une **éthique** dans l'accompagnement de votre communication et une **proximité** vis-à-vis des projets soutenus. Sur leur site, le calculateur carbone permet d'évaluer les émissions de GES au travers d'un projet de votre choix.

# Hébergements et restauration



**Bienvenue à la Ferme** est un réseau créé par des agriculteurs, composé de plus de 8000 agriculteurs adhérents. La charte éthique de “Bienvenue à la Ferme” garantit la qualité de leurs prestations touristiques et agricoles. Les engagements des agriculteurs du réseau « Bienvenue à la Ferme » sont la qualité des prestations d’accueil et

de service, environnement soigné, la préférence pour un tourisme d’échange et de proximité, les agriculteurs auront à cœur de transmettre leur passion et de proposer la visite de leur exploitation avec transparence sur les pratiques agricoles. C’est aussi, pour les agriculteurs du réseau, l’engagement d’une agriculture durable et responsable, enracinée dans le territoire. Les fermes du réseau Bienvenue à la Ferme s’inscrivent généralement dans un cadre architectural traditionnel et authentique, dans un environnement naturel et préservé.



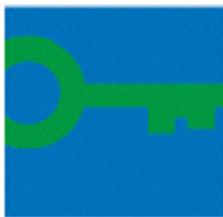
Gîtes de France propose toute une gamme de locations, gîtes et chambres d’hôtes dans une démarche **Ecogite** et **Gîtes Panda**. Un hébergement **Ecogite** est conçu ou restauré selon des

techniques ou matériaux reconnus comme ayant un faible impact sur l’environnement de sa construction à sa déconstruction. Une démarche pédagogique d’écocitoyenneté doit aussi être engagée afin de sensibiliser les hôtes au respect de l’environnement et à sa protection. Un hébergement de « Qualité Environnementale » engagé dans une démarche écotouristique: économies d’énergie et utilisation d’énergie renouvelable (solaire, bois, éolien, hydroélectrique...), meilleure gestion des ressources en eau, tri selectif, gestion

des déchets, intégration de l'hébergement dans son environnement et utilisation de matériaux sains.

Les **Gîtes Panda** répondent à trois conditions :

1. La biodiversité et la protection de la nature : les jardins et espaces naturels sont de véritables refuges pour la faune et flore.
2. L'éco habitat : matériaux sains et naturels utilisés dans la rénovation du bâti, dispositifs à économie d'énergie, etc.
3. L'écocitoyenneté : tri des déchets, compost, récupération des eaux de pluie, produits d'entretien biodégradables, mobilités douces valorisées, etc..



**Clef Verte**

**Clef Verte** est un label volontaire attribué chaque année par un jury indépendant, à l'ensemble du secteur de l'**hébergement touristique écologique** : hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, restaurants. Le jury demande un suivi de l'évolution et des améliorations des candidats. Depuis 2011, la Clef Verte s'est également ouvert à la **restauration traditionnelle**. Séjourner dans

un établissement Clef Verte, c'est à la fois avoir l'assurance d'un environnement préservé sur son lieu de résidence, et c'est aussi encourager des pratiques écologiques plus respectueuses dans le secteur du tourisme. Il y a près de 700 établissements français porteurs du label !



**Accueil Paysan** met en avant l'engagement des paysans dans un mode de production privilégiant la qualité, évoluant vers des pratiques culturelles non polluantes, avec une dimension particulière de l'accueil, dans la qualité des relations humaines, égalitaires et conviviales.

**Accueil Paysan** défend les valeurs de l'agriculture paysanne fondées sur une dimension sociale (emploi en milieu rural, solidarité entre paysan), une dimension économique viable et écologiquement durable. Il s'agit d'un engagement dans le développement durable du territoire, dans sa réalité géographique mais aussi humaine, économique et culturelle, en maintenant et en créant des emplois en zone rurale, en entretenant des relations d'échanges, de connaissances mutuelles et de services entre

populations rurales et urbaines, en permettant enfin aux paysans de désintensifier et s'inscrire dans une dynamique de respect de l'environnement.



**Bistrot de Pays** a pour but, à travers un réseau local d'animation, de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien ou la recréation du café de village multiservices de proximité. C'est un café ouvert à l'année,

situé dans un petit village rural (moins de 2000 habitants). Ce commerce de proximité indépendant permet aux visiteurs **de boire et se restaurer** dans une ambiance conviviale. Certains bistrots offrent d'autres services comme **l'hébergement ou l'épicerie**. Les Bistrots de Pays s'engagent à constituer un point d'information touristique et un lieu d'animation festive et culturel. Ils proposent une restauration sincère, souvent empreinte de traditions familiales et ils mettent en valeur autant que possible les produits et recettes du cru.



**Hôtels au Naturel** - Ce sont des hébergements à taille humaine intégrés à leur environnement et à l'écart du tourisme de masse. Ces hébergements s'investissent

pour un développement durable au travers d'actions de gestion environnementale et de préservation du patrimoine. Matériaux naturels, chauffage solaire ou au bois, potager et cuisine biologiques, compost et tri des déchets, isolation naturelle et bien d'autres gestes quotidiens sont effectués par les propriétaires de nos maisons qui privilégient l'emploi de produits respectueux de l'environnement.



Le label **Entreprise du Patrimoine Vivant** (EPV) est une marque de reconnaissance de l'Etat mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Encadré, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) met en avant l'excellence de fabrication française. Délivré par l'État après une instruction rigoureuse, ce label a pour objectif de récompenser des petites et moyennes entreprises emblématiques de l'excellence française industrielle ou artisanale. Ses critères portent notamment sur la maîtrise de savoir-faire avancés, renommés ou traditionnels, en général associés à un terroir. Ils permettent de souligner nettement **la** haute valeur ajoutée d'une fabrication « made in France » aux yeux des acheteurs nationaux et internationaux.



**Ateliers d'Art de France** fédère plus de 6000 artisans d'art, artistes et manufactures d'art à travers l'Hexagone. Syndicat professionnel des métiers d'art, sa vocation est valoriser, représenter, défendre et contribuer au développement économique des ateliers d'art. Profondément investi dans les champs éducatif, culturel et social, Ateliers d'Art de France déploie des actions phares pour la structuration et le rayonnement du secteur des métiers d'art, en France et à l'international.

# Tours opérateurs et Voyageurs



Transparence, partenariat et cohérence sont les trois axes du label **ATR**. Il est destiné à tous les opérateurs de voyage qui souhaitent structurer et faire reconnaître leur engagement dans le tourisme responsable. La transparence de l'opérateur avec les clients interpelle la fonction de distribution, le partenariat avec les prestataires la fonction de production, et la cohérence avec les équipes la fonction de gestion. Les trois parties prenantes principales de l'opérateur que sont les clients, les prestataires et les équipes sont donc associées étroitement à la démarche de tourisme responsable.



Le label "**Garantie Tourisme Équitable et Solidaire**" de l'**ATES** est le fruit d'un travail d'évaluation systématique des pratiques des opérateurs et de leurs partenaires. L'objectif est de prouver aux clients que chaque voyage labellisé est bien conforme aux engagements pris dans la Charte du Tourisme

Équitable et Solidaire fondée par l'ATES. Avec ce label, le réseau améliore l'information du voyageur mais aussi la transparence nécessaire à un tourisme plus responsable !

Des objectifs pour garantir un voyage plus respectueux des hommes et des cultures :

- une rémunération équitable et concertée pour chaque personne travaillant dans l'accueil des voyageurs ;
- des groupes limités à 12 personnes afin de favoriser la rencontre avec les populations locales ;
- des hébergements proches ou chez l'habitant : en village, en gîte...
- des temps de rencontre et d'échange entre voyageurs, population et acteurs de la vie locale.

# Charte de L'écotouriste

- Je promets d'être un touriste responsable
- De respecter les lieux que je visite en les laissant tels que je les ai trouvé
- Je ne laisserai jamais de déchets sur mon passage
- Je serai respectueux des populations et des cultures que je rencontre